

TOCQUEVILLE MAGAZINE

HEBDO EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET

N° 559 12 février 2008

Tocqueville Magazine est catholique. Il s'intéresse à tous les problèmes de société, mais en priorité aux problèmes économiques, favorisant les libertés économiques, qui sont le meilleur moyen de faire "pousser le blé". Il est mis à jour (presque) chaque mardi à 0 heures.

Reproduction: Les textes et articles de TOCQUEVILLE MAGAZINE peuvent être reproduits librement avec indication de la provenance.

LES TEXTES DE TOCQUEVILLE MAGAZINE PEUVENT ETRE REPRODUITS LIBREMENT ET SANS MODERATION

EDITO

BUREAUCRATIE QUAND TU NOUS TIENS...

Le pouvoir ne veut pas détruire purement et simplement des impôts comme il devrait le faire. Pour corriger les effets de la super fiscalité, il invente de nouvelles usines à gaz. C'est ainsi qu'au chèque emploi service vient de se substituer le chèque emploi service universel (CESU).

Nous n'osons pas détailler l'effroyable complexité de ce nouveau « dispositif » comme les énarques disent dans leur langage. Il y a des seuils, des limites, des plafonds de dépenses. À l'intérieur des plafonds, les petits travaux de jardinage sont limités à 1500 € Pourquoi ? Les travaux de bricolage dits « hommes à toutes mains » sont pour leur nom part limités à 1000 € et doivent être réalisés sous forme de prestations n'excédant pas deux heures, par le biais d'un abonnement à une entreprise agréée. L'assistance informatique ne doit pas dépasser 500 €. Les pouvoirs socialistes ne peuvent jamais travailler dans la simplicité

Dans la même ligne de la complexité se situe le bouclier fiscal.

Bercy se plaignait qu'en 2007 il n'y avait pas eu beaucoup de demandes d'utilisation d'utilisation ; il n'y en avait que quelques-unes alors que, suivant les calculs, 93 000 personnes seraient bénéficiaires potentiels. Le peu de succès était attribué à la crainte d'un contrôle fiscal qui serait déclenché suite à l'utilisation du bouclier. De ce fait le pouvoir à fait de la propagande sur le sujet et, maintenant, Bercy se félicite car il y a eu en 2007 un bon courant de demandes de remboursement.

Naïvement l'on peut se demander si justement la terreur fiscale n'a pas joué un rôle car les personnes qui sont susceptibles d'obtenir des réductions et qui ne les demandaient pas pouvaient craindre que leur abstention attire malencontreusement l'attention sur elles.

De toutes façons, cette mesure du bouclier fiscal est tellement complexe et incertaine qu'il n'y a aucune chance qu'elle ralentisse l'exode des jeunes talentueux ou des milliardaires, ce qui était son objectif.

M.P.

DU NEUF ET DU DEJA VU

SUHARTO

Ce dictateur indonésien vient de mourir. Il faut vraiment prier pour le repos de son âme.

Ce qui est frappant c'est qu'après 32 ans de règne il a accumulé une fortune tellement considérable qu'il est devenu un des hommes les plus riches de la planète, sa famille ayant mis le pays en coupe réglée. Nous savons bien sûr que la France est un des pays les plus corrompus du monde occidental mais il faut reconnaître qu'il y a tout de même d'autres pays qui le dépassent dans la corruption.

À l'actif de Suharto, il faut cependant noter qu'il a pu lutter avec succès contre le communisme.

Pour mémoire, l'Indonésie est un pays malheureusement musulman qui abrite 200 millions de personnes réparties en 50 tribus lesquelles appartiennent à sept familles linguistiques distinctes.

LES MAUVAISES FREQUENTATIONS

Désinformation Hebdo nous donne une étrange information. Nicolas Sarkozy vient de faire appel au journaliste Jean-Luc Mano pour expertiser ses ratés en matière de communication. Ce Monsieur est un ancien journaliste de l'Humanité et faisait partie des

quatre professionnels imposés au lendemain de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la république par le parti communiste en la personne de l'un de ses dirigeants de l'époque, Pierre Juquin, qui avait la haute main sur ce secteur.

Cela conduit à plusieurs remarques.

Il ne nous semble pas que M. Sarkozy fasse beaucoup d'erreurs de communication car c'est le seul domaine où il excelle vraiment.

Mais, en outre, l'on rencontre dans ce choix l'un des défauts courant du système actuel ; des personnes de droite ou se prétendant de droite privilégient dans leurs fréquentations une éventuelle compétence au détriment des idées de base. Or, quelque soit la compétence, ce sont les idées de base qu'il faut toujours regarder dans ses fréquentations, si l'on ne veut pas être influé par des idées négatives. La compétence vient plus facilement que les bonnes convictions.

COURRIER DES LECTEURS

(Nous publions des lettres telles qu'elles nous parviennent ; il est rare que nous les commentions, même quand nous ne partageons pas les points de vue exprimé. A chacun de juger)

REFROIDISSEMENT EN SIBERIE

Cher Monsieur,

Re : refroidissement en Sibérie

Il semble que vous n'avez pas bien saisi les phénomènes en jeu et apprécié toute la gravité de la situation.

Un refroidissement est un changement climatique. Tout changement climatique est dû au réchauffement. Donc tout refroidissement est dû au réchauffement.

Si les personnes affectées tentent de se réchauffer elles aggraveront le réchauffement ce qui pourra se traduire par un accroissement du refroidissement.

Bien à vous

Raoul

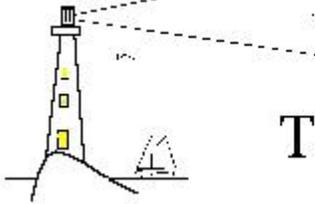
RECHAUFFEMENT

Un élan en Finlande émet autant de CO2 qu'un avion entre Helsinki et Washington

Quid de nos vaches et moutons ?

Karin Leonhardt

Un Phare dans la Nuit.



TOCQUEVILLE MAGAZINE

LE FLASH

LA FARCE DU LUNDI DE PENTECOTE

La nouvelle information est que l'affaire va se clôturer définitivement, le pouvoir ayant annoncé que le lundi de Pentecôte redeviendrait férié dès 2008. La farce tragique, tant cette péripétie montre comment la paupérisation se développe en France mais offre certains aspects comiques..

Le lundi de Pentecôte, anciennement férié, ne l'était plus, les Français étant invités à travailler gratuitement ce jour-là pour soi-disant aider les personnes âgées. C'est après la canicule de 2003 et les 16 000 décès dans les maisons de retraite dont la situation était pitoyable que Raffarin avait monté en 2005 cet invraisemblable dispositif. Le cafouillage fut tel qu'en 2007 l'opération se situait dans des confins incertains où nul ne savait s'il devait travailler ou non et où personne ne connaissait les services qui fonctionneraient ou non.

Voici le détricotage historique et économique du phénomène que les journaux et médias se sont bien gardés de décrire, seul Internet permettant à la vérité de se faire jour.

Au départ et sur des décennies, se trouve l'effet de ruine résultant de l'action perpétuellement interventionniste des gouvernements de toutes sortes. La ruine est telle que, lors des campagnes électorales et y compris celle de 2008, les candidats, quels qu'ils soient, se sont émus amèrement de la stagnation du pouvoir d'achat, de la modestie des petits salaires et d'autres signes de la paupérisation de la France.

L'Etat s'occupant abusivement de tous les problèmes au lieu de laisser le marché les régler détruit la richesse acquise et empêche la richesse nouvelle de se créer ; ce faisant, il génère lui-même son incapacité à résoudre les problèmes qu'il veut abusivement résoudre puisque par définition il n'a jamais d'argent. Au passage, dans l'immense désordre et l'opacité des finances publiques les élus, fonctionnaires et bien d'autres prélèvent une part croissante de la rivière argentée pour leur avantage personnel.

Certes, aujourd'hui, les plus favorisés des Français arrivent encore à faire face et ne se sentent pas ruinés. Cette insouciance vient de leur ignorance économique soigneusement entretenue par les écoles dont ils sont parfois issus et par les médias complices : ils ne sauraient même imaginer la richesse supplémentaire dont ils disposeraient si les politiques et bien d'autres n'avaient pas laissé l'interventionnisme ruiner la France ! Parallèlement, tout au long de la période et de multiples façons, des attaques sournoises ont été développées contre la famille.

Il en résulte que les familles, dont le devoir et le droit est de s'occuper de leurs anciens, ne peuvent pas ou ne veulent pas prendre en charge les problèmes de l'âge avancé et que l'idée même de le faire leur a été enlevée : ces familles étant ruinées se déchargent tout naturellement et par réflexe organisé sur l'Etat ce qui donne prétexte à son intervention abusive.

Depuis que l'homme existe et dans toutes les civilisations, il revient aux personnes privées et aux familles de préparer leur avenir et d'aider leurs anciens à faire face, ceux-ci continuant d'ailleurs le plus souvent à rendre des services à leur mesure.

Si la France n'était pas un pays très dirigé d'en haut, il n'y aurait pas de difficulté pour la gestion des personnes âgées ni non plus pour leur état de dépendance éventuelle. L'épargne de chacun y pourvoirait avec une foule de possibilités diverses offertes par des assurances librement négociées et le secours de la solidarité familiale.

Pour les plus malheureux et, en particulier, pour ceux que la malchance ou la négligence a frappés l'exercice de la charité privée suffirait largement. Aux États-Unis, pays sensiblement plus riche que la France, les évaluations les plus récentes montrent que la charité privée représente au moins 4 % du PIB.

Cette situation avec, en conséquence, l'état lamentable d'un très grand nombre d'institutions publiques pour personnes âgées a conduit au désastre de 2003. Le pouvoir a inventé alors cette machinerie du lundi de Pentecôte travaillé gratuitement.

En fait, c'était la résurrection de l'ancienne corvée, dans le cas des salariés qui ont effectivement travaillé le fameux lundi. Pour y échapper les entreprises pouvaient payer un impôt de 0,3 % sur les salaires dans une base incertaine, ce qui leur évitait de demander du travail gratuit.

La ressource dégagée représente 2 milliards d'euros, personne ne pouvant savoir si, véritablement, les personnes âgées en ont bénéficié ou si les sables mouvants de la bureaucratie étatique les ont avalés. Les associations au courant de la situation parlent de 7 milliards d'euros absolument nécessaires pour avancer dans la solution. Si vraiment un « miracle républicain » faisait surgir les 7 milliards, cela ne suffirait jamais et le mirage s'éloignerait la ressource créant le besoin.

Naguère, la vignette censée payer la retraite des vieux ne résolut rien ; il en fut de même ici et le peu d'argent récolté n'arrive que très partiellement à ceux qui sont censés en avoir besoin. Cela n'empêcha pas la création d'un organisme spécial sous forme d'une caisse

nouvelle pour recueillir et distribuer l'argent et qui signa la naissance d'un nouveau dinosaure étatique, naissance caressée avec bonheur par ses responsables.

En fait ce fut, dès le début, un véritable embrouillamini générant la ruine par les incertitudes multiples : un désordre incomparable s'empara de la France pendant des jours et des jours. Or, la création de richesse est corrélée avec la sécurité des contrats. et tout désordre génère l'effet de ruine.

Le désordre juridique s'est ajouté : personne ne savait exactement qui devait payer le nouvel impôt, comment et sur quelles bases. Un notaire a écrit qu'il ne savait même pas qu'il aurait à payer 0,3 % !

Dans le désordre du lundi de Pentecôte, personne ne pouvait savoir qui travaillait ou pas, quel bureau était ouvert ou fermé ; en plus les salariés du public, comme il est d'usage, étaient favorisés par rapport aux salariés du privé.

Bien entendu, les chevaliers servants du dirigisme trouvent des arguments pour justifier la comédie, comme l'allongement de la durée de la vie qui rendrait le problème insoluble. C'est une fausse objection car, si la liberté régnait, un grand nombre d'innovations que l'on ne connaît pas interviendraient pour faciliter la gestion des personnes âgées. Le capitalisme quand ils s'exerce librement conduit à des innovations permanentes et à la baisse des prix de revient.

Il est évident aussi que la solidarité familiale retrouvée grâce à une liberté accrue jouerait avec ampleur dans le sens de la diminution des coûts.

A présent, après trois ans d'errance, un nouveau pouvoir vient de faire marche arrière, en rendant le lundi de Pentecôte férié. Il reste que les entreprises seront conviées à prévoir des journées de solidarité « à la carte » et de nouvelles complications sont annoncées.

De la tragi-comédie, il reste un bienfait à saluer : le personnel soignant ou pas dans les maisons d'accueil des personnes âgées a appris à gérer d'une façon plus humaine. Réjouissons-nous !

Michel de Poncins

Pour vous inscrire, inscrire un ami ou vous désinscrire

micheldeponcins@orange.fr

DEUX REUNIONS IMPORTANTES

CATHOLIQUES POUR LES LIBERTES ECONOMIQUES (C L E)

CONFERENCE-DEBAT LE JEUDI 21 FEVRIER 2008 À 18 H 30

SALLE DE L'ASIEM

6 RUE ALBERT DE LAPPARENT 75007 PARIS

MONSIEUR JACQUES de GUENIN

PRESIDENT DU CERCLE FREDERIC BASTIAT

TRAITERA LE SUJET SUIVANT

« DE LA MORALE CHRETIENNE A LA LIBERTE ECONOMIQUE »

participation aux frais 10 euros ; adhérents de CLE : Entrée gratuite

LE PROCHAIN DINER-DEBAT DE RADIO-SILENCE

(<http://www.radio-silence.org>)

Mercredi 5 mars 2008 à 19 h.30

avec M. Michel de PONCINS, économiste,
président de Catholiques pour les Libertés Economiques (CLE):

"LE CAPITALISME EST-IL MORAL ?"

Lieu: Restaurant LE GRENADIER, gare d'Austerlitz, 75013 Paris.
Le restaurant se trouve au-dessus de la brasserie de la gare. Parkings gare.
Les places étant limitées, envoyez s.v.p. dès maintenant votre chèque
de 25 €place (étudiants et chômeurs 20 €) à:
LA VOIX DU SILENCE, 5 rue Dufrenoy, 75116 Paris

CITATIONS

Philippe VANDEL (journaliste de gauche)

« A la télé quand on est de gauche, on le dit à l'antenne. Quand on est de droite, on le dit à la machine à café »

Ndlr : cette citation montre comment la droite est exclue de la culture.

SAINT-EXUPERY :

« Si chacun de nous prend conscience de son rôle, il se découvre plus qu'un serviteur, il est une sentinelle et chaque sentinelle est responsable de l'Empire »

REVUE DE PRESSE

SARKOZY ET LA LORRAINE

L'affaire « Arcelor Mittal » n'en finit pas de provoquer des vagues. Sarkozy a visité la Lorraine et a déclaré à la presse qu'il valait mieux investir dans le site de Grandrange, menacé de fermeture, que d'entretenir du chômage. C'est la poursuite de la politique industrielle de la France qui ne peut avoir que de mauvais fruits.

La France étant en faillite de quel endroit tirera-t-il de l'argent pour réaliser son volontarisme industriel ?

Pour illustrer son propos le président a indiqué : « un pays où il n'y a plus d'usine est un pays où il y a plus d'économie ». Il serait facile de lui demander qui détruit les usines sinon sa politique volontariste et dépensière ?

LA TERREUR POUR LES FUMEURS

Nous avons déjà dit que la terreur par laquelle le pouvoir exerçait sa haine envers les fumeurs compense de la sorte sa passivité vis-à-vis des bandes qui font régner la terreur dans les banlieues.

Un boulanger, en Gironde, avait son domicile de tout près de la boutique et fumait de temps en temps une cigarette dans ce domicile. Il a eu la surprise de voir débarquer des

inspecteurs de la brigade antitabac qui lui ont imposé une méchante amendes. Il s'est plaint à juste titre à la presse.

LES BREVES

LES STAGIAIRES

Un stage bien réussi a toujours été une bonne occasion pour entrer dans le marché du travail, même si ce stage n'est pas rémunéré ou très peu rémunéré.

Le gouvernement s'engage à ce sujet dans une réglementation en imposant à partir du 1er février 2000 une rémunération minimum des stagiaires.

C'est de nouveau une mesure d'inspiration socialiste qui va nuire au marché du travail car les firmes auront moins de propension à engager des stagiaires et à leur mettre ainsi le pied à l'étrier.

ONUCRATIE

Un nouveau monstre bureaucratique vient d'être constitué à l'ONU : le Comité des Droits de l'Homme, ou CDH. Il succède à un autre monstre qui ne donnait plus satisfaction.

Parmi les membres : Chine, Pakistan, Cuba, Nigeria, Russie. Félicitations aux heureux titulaires et patience aux malheureuses victimes de tous ces champions de la liberté !

DOCUMENTS

Les documents sont reproduits tels que nous les recevons et n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

PRINCIPE DE PRECAUTION

French Rethinking the Precautionary Principle?? Jamais!!!

Dr. Sorin Straja, 23 January 2008

Communique From ITSSD Journal Advisory Board Member, About France and the Precautionary Principle:

Dear Dr. Kogan,

I just came from a trip in France. While there I heard the news about the recommendation of the Jacques Attali commission regarding the Precautionary Principle. Apparently, this commission felt that this principle should be discarded as it is a hurdle for development. However, the reaction was quite strong (the commission was labeled as the ATTILA commission) and the draft document released this week does NOT mention the precautionary principle. Please let me know if you want me to follow up with the recommendations of this commission (may be released in the near future).

... **Apparently, the French President Sarkozy has already rejected two proposals of the Attali Commission:** the administrative reorganization of France abolishing the counties ("départements") *and ... the precautionary principle.* Please See: "**Sarkozy rejette deux propositions du rapport Attali**", reported on the website of *Le Figaro* one of the most popular French daily papers: <http://www.lefigaro.fr/economie/2008/01/23/04001-20080123ARTFIG00421-sarkozy-rejette-deux-propositions-du-rapport-attali.php> .

The subheadline prominently reads:

Nicolas Sarkozy a relevé quelques désaccords avec les propositions formulées par Jacques Attali. Le chef de l'État est contre la suppression des départements et celle du principe de précaution

Thank you very much for your help.
Sorin Straja

Here is the news report in French:

PRINCIPE DE PRECAUTION

... The PRECAUTIONARY PRINCIPLE is questioned by the Attali Commission Report providing 316 proposals "to liberate the French growth."

Jacques Attali gave on January 23, 2008 to the French President Nicolas Sarkozy and the Prime Minister Francois Fillon the "Report Of The Commission For The Liberation Of The French Growth". Please find attached the original document (in full in French). The major goals are to obtain an additional 1% of growth, to bring back the rate of unemployment to 5 %, and to reduce the national debt.

One of the most unexpected proposals is to repeal, or if this is not possible then to very strictly specify, the precautionary principle.

Also attached is... my translation of the section where the precautionary principle is mentioned.

Jacques Attali, between 1981 and 1991, was a French presidential adviser as part of the country's socialist government. In April 1991 he became the first President

of the London-based European Bank for Reconstruction and Development established to assist the former communist countries in their transition to democratic market economies.

Sorin Straja

OBJECTIVE: To rethink the precautionary principle

The constitutional law n° 2005-205 of March 1st, 2005 inscribed in the constitutional text the "Charter of the environment of 2004". It thus meets an increasing concern of the citizens with regard to their environment and testifies to the interest that the Parliament carries to these questions.

However, article 5 of the Charter introduces a new provision in constitutional law, by referring to a "precautionary principle", already present in the legislative corpus, and whose normative range remains uncertain. [and is bound to remain so]

This reference generates judicial uncertainties and installs a context prejudicial to innovation and growth, because of the risks of dispute of responsibility against the most innovating companies in front of the courts of law. It also burdens with a heavy presumption the decisions of administrative police force.

The need for protection is undeniable. It is established and recognized by the European texts.

If the constitutional text intends to prevent the realization of damages harmful to the collectivity, its very open drafting leaves place to potentially divergent interpretations, likely to paralyze the economic activity and that of the administration.

In effect, the concept of damage affecting the "environment in a gravely and irreversible way" is not defined by the constitutional text

[nor was it its purpose since the alleged "principle" is just another excuse for arbitrary government intervention, like "social justice" or anti-discrimination"].

Moreover, the reality of the "damage" is only very vaguely specified there: it is enough that its realization be "uncertain in the state of scientific knowledge" to oblige the administration to act. This fuzzy formulation opens to the judge the possibility of interpreting the founding text of the Republic. This situation is not ideal from the point of view of democracy. [but not new]

Moreover, article 5 of the Charter of the environment risks to inhibit fundamental and applied research, insofar as an innovation which potentially would generate a damage whose realization would be "uncertain in the state of scientific knowledge" could open recourse of responsibility, against the companies or institutes of research as well as against public collectivities charged with administrative police force.

Moreover, sometimes this sanction would intervene only at the end of a long legal procedure, thus paralyzing the activity of the public and private laboratories.

In addition, the administrative action itself would be very slow due to this vague formulation. In virtue of this constitutional text modified in 2005, the administration is supposed to be able to follow the whole of scientific research, which appears not very realistic.

Not being able to do it, the administration will thus resort very often to prohibition, the solution that is judicially the most sure, administratively the most comfortable, and the more penalizing for our growth.

Finally, article 5 of the Charter of the environment is not dissociable from article 7 that imposes that the decisions of precaution be taken with the participation of the citizens.

Under French reality, the precautionary principle leads to situations of indecision that are penalizing for the industrialists and, in a general way, for the long-term investment.

The constitutionalisation of the principle solidifies reality and constitutes an obstacle to the growth: the legislator should be able to preserve a room for maneuver to define precise conditions of application of the principle.

Consequently, it seems convenient to repeal, or if this is not possible then to very strictly specify the range of article 5 of the Charter of the environment of 2004, with respect to both the private operators and the public authorities, by a revision of the constitutional text, which will make it possible to specify the nature of the "damage" and the conditions of its compensation.

Sarkozy Claims to Back Attali Commission's Liberalization Plan: But Rejects Recommendation to Scrap Precautionary Principle!

ATTALI

<http://www.ft.com/cms/s/0/17d878de-c9c0-11dc-b5dc-000077b07658.html>

Sarkozy backs liberalisation plan [???

By **Ben Hall** in Paris *Financial Times*, 23 January 2008

President Nicolas Sarkozy on Wednesday gave his backing to a far-reaching plan to liberalise the French economy and raise its trend rate of growth to 3 per cent within five years.

Mr Sarkozy said he supported "in the main" the conclusions of a commission chaired by Jacques Attali, the economist and former socialist presidential adviser, and would convene a ministerial committee next month to decide which of the measures to put in place first.

The Attali commission produced 316 proposals to liberalise sheltered sectors of the economy, cut the cost and improve the flexibility of the labour market, and streamline public administration.

"If some people have been alarmed by the contents of *your proposals, I find them rather reasonable in the main*",

Mr Sarkozy said as he received the report from Mr Attali.

The president signalled his support for opening up regulated services, such as taxis, to greater competition, saying some professional regulations were "perfectly obsolete". But he said this would require careful negotiation with those affected "who cannot be ignored for reasons of equity".

Opening up regulated professions is likely to be one of the most hotly contested recommendations.

François Hollande, the opposition socialist leader, criticised "the many worrying proposals" in the Attali report.

According to Mr Attali, Mr Sarkozy disagreed with only two of the commission's 316 recommendations: *the scrapping of the precautionary principle (conferring the benefit of the doubt against technological innovations) enshrined in France's constitution* and the abolition of the département, the revolutionary-era local government unit.

However, Mr Sarkozy said nothing about the commission's recommendation for France to open its doors to 250,000 immigrants each year as a way of lifting its growth rate by 0.5 per cent.

The Attali commission set out a blue print for cutting unemployment from 8 to 5 per cent, halving poverty and cutting public spending as a share of national output by 1 percentage point a year.

The report makes many sweeping recommendations.

To take advantage of the growth in financial services, *the commission proposes that France harmonise its entire set of financial and stock market regulation with that of Britain's two remove the competitive disadvantage of Paris* as a financial centre relative to London.

Although the commission argues its recommendations are broadly cost neutral, it is counting on the Caisse des Dépôts et Consignations, France's sovereign wealth fund, to help finance ten new university "centres of excellence" and universal access to super high-speed internet services by 2016.

Some of the most radical measures relate to public services. **The Attali commission wants to confer some activities, such as *tax collection*, to executive agencies.**

It is also proposing a radical shake-up of the schools system, scrapping catchment areas and giving parents a voucher to encourage competition between institutions.

ITSSD Internal Weblinks

[ITSSD Journal on Economic Freedom](#)

[ITSSD Journal on Energy Security](#)

[ITSSD Journal on Intellectual Property Rights](#)

[ITSSD Journal on Pathological Communalism](#)

[ITSSD Journal on the UN Law of the Sea Convention](#)

LOYERS

Faut-il encadrer les loyers ?

Puisque Michel Rocard propose de généraliser l'enseignement de l'économie, constatant l'inculture économique des français, je lui suggère aussi de réfléchir à cette occasion à la conception de l'économie que se font nos responsables politiques.

Les français s'inquiètent à juste titre pour leur pouvoir d'achat. Mais, c'était déjà l'argument de campagne de Georges Marchais qui voulait abattre le capitalisme, de Valéry Giscard D'Estaing qui voyait le bout du tunnel, et le souci officiel de François Mitterrand qui voulait changer la vie et Jacques Chirac qui se proposait de réparer la fracture sociale. Non seulement, le problème est toujours là, mais il aura empiré à force de prendre le problème à l'envers. Car aucun Président de la république n'est en mesure de distribuer des salaires et autres primes à volonté dans la mesure où les dirigeants politiques ne créent pas de richesses mais usent – ou abusent ? – de leur pouvoir pour déplacer la richesse : ce qu'ils distribuent (de manière visible) à Pierre, ils l'auront pris (de manière cachée) à Paul.

Sachant que la demande découle de l'offre, que les revenus sont générés par la combinaison viable des facteurs de production (capital et travail), tout ce qui contrarie l'offre empêche l'épanouissement du revenu. En France, on a précisément un problème d'offre, mettant en cause notamment la quantité (en effectifs et en durée) et la qualité (en compétence et en motivation) de la population active (effectivement au travail). Et tout problème structurel d'offre dégénère en un appauvrissement général, car rien ne peut sortir d'un champ qui n'aura pas été au préalable retourné et ensemené. A terme, c'est non seulement le pouvoir d'achat qui périclité, mais aussi l'épargne des français (qui est toujours de la consommation future) qui se trouve menacée et sans laquelle aucun pouvoir d'achat futur ne pourra être généré.

Face à cela, le parti socialiste, qui n'a toujours pas entamé un début de révolution culturelle, propose notamment d'encadrer les loyers. Par principe, en tant qu'économiste, je suis contre toute mesure qui limite artificiellement la concurrence, sachant que la concurrence est bénéfique pour le consommateur. Or le loyer est un prix, et toute mesure visant à encadrer les prix se retourne contre le consommateur, ici le locataire. Généralement, toute mesure qui part d'un bon sentiment finit par se retourner contre celui qu'elle était censée protéger ou aider. Tous les pays qui ont encadrés les prix, notamment

pour les produits de première nécessité, ont provoqué la pénurie dans les secteurs visés par le contrôle des prix. A quoi sert-il d'avoir des produits bon marché qui deviennent, dans la pratique, introuvables ? Seul le prix réel des choses importe, pas le prix officiel.

La liberté des loyers est de nature à attirer des nouveaux propriétaires, provoquant une concurrence accrue entre les propriétaires, ce qui est finalement favorable aux locataires et à tous ceux qui cherchent à se loger. Il faut toujours avoir une vision dynamique des processus économiques à l'œuvre dans tous les secteurs. A l'inverse, l'encadrement des loyers repousse les propriétaires, qui ne sont pas toujours dans la mesure d'amortir leurs investissements immobiliers, ce qui conduit à la rareté. Ajoutée à toutes les mesures qui contraignent déjà ou fragilisent l'offre de logements, et vous avez une pénurie structurelle qui pousse à la hausse des loyers, même encadrés.

Enfin, on se retrouve dans la situation de devoir encadrer des loyers à un niveau bien plus élevé que seraient des loyers libres sur un marché plus ouvert et concurrentiel. Rappelons-nous que la plupart des prix des biens de consommation étaient encadrés dans les années 70 en France, ce qui n'a nullement empêché la France d'être un pays inflationniste. Ce sont des notions de base dans l'analyse économique que, manifestement, nos élus peinent à comprendre.

**Jean-Louis Caccamo,
Perpignan, le 22 janvier 2008
<http://caccamo.blogspot.com/>
[http://cozop.com/chroniques en liberte](http://cozop.com/chroniques_en_liberte)**

FIN